

lesd. Hostel de ville après midy, le neufviesme jour de mars mil six cent cinquante cinq. Presens M^e Charles Renaud, praticien, et Clément Jasserant, clerck aud. Lyon, tesmoins qui ont signez avec lesd. sieurs prévost des marchans et eschevins et lesd. sieurs Panthot et Blanchet, s^{oyt} scellé (4). »

Signé : GUIGNARD, FARJOT,
COCHARDET, MELLIER,
G. PANTHOT, T. BLANCHET, BERERD,
RENAUD, JASSERANT,
JASSERANT, n^{re} royal.

DOCUMENT N^o VII*2^e marché pour la grande salle de l'Hôtel de ville de Lyon.*

« Cedde de priffaict pour la peinture de la grande salle de l'Hostel de ville, passée par messieurs les prévost des marchans et eschevins à sieurs Germain Panthot et Thomas Blanchet, m^{es} peintres.

« Du 25^{me} juin 1658.

« Par devant n^{re} royal à Lyon soubz^{né} et en présence des tesmoins après nommez, furent présens messire François de Baillon, chevalier, comte de la Salle, baron de Jons, seigneur de Saillans et autres places, capp^{ne} lieutenant de la compagnie d'ordonnance de monsieur le comte de Montrevers, prévost des marchans; Pierre Bollioud, escuyer, conser^r du Roy, son premier et plus ancien ad^{at} en la s^{ensée} et siège présidial de Lyon, Pierre Rambaud, aussy escuyer, seigneur de Champrenard, Blacé, Marsangues, la prévosté de Salles et autres places, l'un des gentilzhommes servans de Sa Majesté; nobles Louis Dugas, seigneur de Bois St Just, con^r du Roy esleu en l'eslection de Lyonnois, et Hugues André, sieur de Fromente, eschevins de lad. ville et commt^e de Lyon, lesquels de leur gré esd. qualitez de prévost des marchans et eschevins ont baillé et baillent par ces présentes à marché et priffaict, à sieur Germain Panthot, m^e peintre ordinaire de lad. ville, et sieur Thomas

(4) Archives de la ville de Lyon, minutes de M^e Jacques Jasserant, notaire royal, 2^e volume, f^o 471.